

LE BIGANON VENSACAIS



MAIRIE DE VENSAC
Plage, forêt, marais, vigne et patrimoine



Informations municipales de janvier à juillet 2026

LE MOT DU MAIRE

2025 qui se termine a vu l'achèvement du plus gros chantier vensacais de ces dernières années : la construction de deux bâtiments à côté de la mairie.

Les six appartements, la Maison d'Assistantes Maternelles et le cabinet de kinésithérapie – au-delà de services attendus de la population dans un cadre adapté - permettent à la mairie d'encaisser chaque mois de nouveaux loyers. Une partie du rez-de-chaussée du grand bâtiment, initialement prévue pour un restaurant, reste en attente d'une destination car le conseil municipal préfère prendre le temps de trouver une activité qui s'installera durablement.

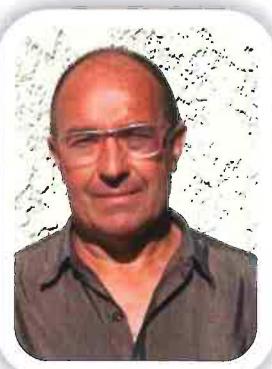
Par ailleurs, le lotissement La Nauve a été réalisé et vendu très rapidement. Le tourisme et les locations saisonnières faisant augmenter les prix de l'immobilier et réduisant les locations à l'année font que certains jeunes ont du mal à devenir propriétaires. Ce nouveau lotissement est une aubaine pour nos jeunes, avec des conditions visant à interdire la spéculation.

En cette période électorale, je ne vais pas vous faire de promesse sur l'avenir. Mais souvenez-vous qu'au dernier mandat, bien que n'ayant rien annoncé, nous avons baissé les impôts fonciers de 50 %...

En attendant, et plus particulièrement en cette fin de mandat, je voudrais remercier chaleureusement, en mon nom et au nom de tous les conseillers municipaux, les agents de la commune, quelle que soit leur mission au sein de notre administration, pour le travail qu'ils ont accompli avec beaucoup de sérieux au service des Vensacais. Toute notre gratitude également aux associations qui depuis des années œuvrent avec enthousiasme pour apporter vie et bonne humeur du 1er janvier au 31 décembre. Respect et félicitations à la très dynamique équipe du Comité des fêtes emmenée par Jean, son Président, jamais à cours d'idées et d'énergie.

En dernier lieu, je rends un hommage appuyé aux Mounaqueurs dont le formidable travail, l'inventivité et l'humour ont construit sans relâche durant 25 ans la renommée de Vensac, non seulement en Médoc mais aussi au-delà des frontières françaises. Un immense merci !

Je souhaite à tous les Vensacais et Vensacaises d'agréables fêtes et une très belle année 2026 !!!



Jean-Luc Piquemal

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni les 15 juillet, 28 octobre et 8 décembre 2025.

Le tableau récapitulatif des décisions prises est publié dans les cinq jours qui suivent la réunion et le procès-verbal intégral est rendu public après son adoption lors de la séance suivante. Ces procès-verbaux intégraux sont ensuite à votre disposition à la mairie, sur l'écran tactile, ainsi que sur le site Internet www.vensac-medoc.com

N'hésitez pas à consulter ces documents pour être bien informés.



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Généralités sur la procédure de révision d'un PLU

Le PLU est **mis en révision** par le conseil municipal qui charge un bureau d'étude de préparer le dossier, en conformité avec les diverses lois ainsi qu'avec des plans d'ordres supérieurs (Schéma de Cohérence Territoriale, élaboré par la Communauté de communes concernée, et Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

Une fois le dossier prêt, le conseil municipal **arrête** le PLU qui est soumis pour avis, durant 3 mois, aux personnes publiques associées (services de l'État, Conseil Régional, Conseil Départemental, Chambres consulaires, Mission Régionale d'Autorité environnementale, etc.).

Puis, se déroule pendant un mois une **enquête publique** au cours de laquelle le commissaire enquêteur enregistre diverses demandes formulées par des administrés.

Enfin, après avoir (ou pas) apporté des modifications au projet arrêté, le conseil municipal **approuve** définitivement le PLU qui se trouve alors **opposable** (léggalement invoqué pour imposer des règles d'urbanisme).

RAPPEL DES PRINCIPAUX FAITS CONCERNANT LE PLU DE VENSAC

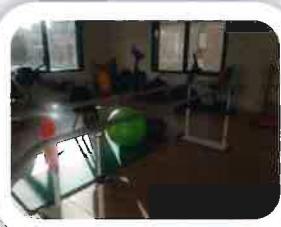
- ◊ Mise en révision le 15 mars 2021.
- ◊ Avis de l'État de 13 pages.
- ◊ Enquête publique fin 2023
- ◊ Approbation du PLU le 19 février 2024.
- ◊ Retrait du PLU le 18 juin 2024 à la demande de l'État, car avis de la MRAe parvenu trop tard.
- ◊ Après une réunion avec les services de l'État, intégration par le bureau d'étude de toutes les modifications demandées par l'État.
- ◊ PLU arrêté le 26 mai 2025 et envoyé pour avis aux personnes publiques associées.
- ◊ Avis de l'État de 58 pages (!!!) mentionnant entre autres « Le territoire de Vensac bénéficie d'une accessibilité routière de qualité, notamment grâce à la RD 1215, axe structurant pour le Médoc qui relie efficacement le nord de la presqu'île à la métropole bordelaise ». Les personnes qui ont écrit cela ne sont jamais venues à Vensac ni en Nord Médoc..., ignorent tout des problématiques de nos communes et n'ont qu'un seul but : limiter le plus possible les droits à construire.
- ◊ Enquête publique du 8 septembre au 8 octobre 2025. Suite aux diverses demandes enregistrées durant celle-ci, la commune a fait des propositions, toutes validées par la commissaire enquêtrice.
- ◊ **Le conseil municipal a approuvé le PLU le 8 décembre 2025 : celui-ci est aujourd'hui opposable.**

NOUVEAUX BÂTIMENTS À CÔTÉ DE LA MAIRIE

Durant les marchés nocturnes les jeudis de juillet et août, Au Plaisir de Peindre a exposé et vendu les tableaux peints par ses talentueuses membres dans la nouvelle salle mise à leur disposition. À compter du 1er septembre, ce bel espace, doté de toutes les commodités et de rangements - contigu à la Maison d'Assistantes Maternelles - a été « livré » aux dynamiques associations Au Plaisir de Peindre et Le Petit Pinceau, qui contribuent à animer Vensac par leurs activités et leurs manifestations.



Le 1er septembre, la nouvelle **Maison d'Assistantes Maternelles** a ouvert. Les locaux sont parfaitement adaptés et donnent toute satisfaction à nos assistantes maternelles. Il faut préciser que les plans ont tenu compte de leurs désirs.



Enfin, les **six logements** sont loués depuis le 1er octobre. Une fois la fibre passée par un sous-traitant d'Orange, tout est opérationnel pour le bien de tous.

Une belle réussite menée de main de maître (d'œuvre) par Patrice LIÉNARD, Adjoint à l'urbanisme. Cet ensemble permet d'avoir non seulement un croisement plus sécurisant avec la route du Moulin mais, surtout, d'embellir notre bourg. Il suffit de se remémorer l'ancien restaurant Chez Nicole, tout délabré, et l'ancienne salle des fêtes pour constater la différence...



LOTISSEMENT LA NAUVE

Voilà une opération rondement menée !

Au départ, existaient des bandes de terrain de 10 mètres maximum de large, voire 2 à 3 mètres, abandonnées aux ronces, au milieu des maisons, entre le chemin de Malebranne et la rue de La Nauve.

Après des rachats, un échange et une opération de bien sans maître, la commune est devenue propriétaire.

Le conseil municipal a alors décidé de réaliser un lotissement pour des jeunes du village, à 30 euros le m² viabilisé. À ce jour, 7 des 8 terrains sont d'ores et déjà vendus à des jeunes, sous conditions de résidence principale (pas de location), sans revente sous 10 ans sous peine de voir doubler le prix du terrain (pour éviter toute spéculation) et avec obligation de construire dans les 5 ans suivant l'acquisition.

Loger nos jeunes à un prix raisonnable signifie les fixer dans notre commune, avoir des enfants dans nos écoles. Bref, c'est la vie !



ATELIERS GRATUITS POUR SENIORS

Les ateliers gratuits organisés par la mairie avec l'ASEPT à partir de 55 ans continuent en 2026. Priorité est donnée aux Vensacais mais ces séances sont également ouvertes à un public des communes avoisinantes.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASEPT au 05 57 99 79 39.

- **Nutri Activ (6 séances de 2 heures par semaine)** les mardis 28 avril, 5 mai, 12 mai, 19 mai, 26 mai et 2 juin 2026, de 9h15 à 11h
Objectifs : mieux manger et bien bouger ; comprendre l'intérêt d'associer de bonnes habitudes alimentaires à une activité physique régulière.
Thèmes des 6 ateliers :
 - L'assiette de mes envies
 - Dans mon assiette, du bon et du beau
 - Assiette et activité, à l'unisson
 - Plaisir et papilles
 - Du panier à l'assiette
 - Étiquetage, hygiène, gaspillage... les bons réflexes.
- **Mémoire (10 séances de 2 heures par semaine)** les mardis 22 et 29 septembre, 6, 13 et 27 octobre, 3, 10, 17 et 24 novembre ainsi que 1er décembre 2026, de 10h à 12h.
Objectifs : entretenir sa mémoire ; des conseils et des techniques pour préserver les capacités cérébrales et faire face aux petits trous de mémoire de la vie quotidienne ; des exercices ludiques pour stimuler l'ensemble des fonctions du cerveau.



VIE ASSOCIATIVE

ACCA - Gilles LABOY – tél. 06 81 00 35 24

ATT Thons Pêche en mer - Patrick SOURDOULAUD
Tél. 07 83 15 25 76

Au Plaisir de Peindre - Josiane CAHIER – Tél. 06 03 29 94 55 cahier.josiane@orange.fr

Comité des fêtes - Jean DESPLANQUES – Tél. 06 85 53 58 67 cdf-vensac@orange.fr

Le Petit Pinceau - Nicole MESURET – Tél. 05 56 09 60 25 et 06 84 12 15 88 – mesuret.yves@orange.fr

L'Oyat de Vensac - Claude LAVIGNE
oyatvensac@gmail.com

Union Nationale des Combattants (UNC) - Alain CASTANET Tél. 06 09 65 03 93

Vensac Détente - Sylviane RANGEARD
vensacdetente@outlook.fr
Cours de gym et de yoga

Vensac Loisirs Culture (VLC) - Myriam DOLBEAU
Tél. 06 47 41 13 02 – daphne.kpodo@orange.fr
Théâtre enfants et adultes
Jeux de cartes le jeudi après-midi



LE PETIT PINCEAU

**Vous possédez des photos anciennes de Vensac :
accepteriez-vous de les prêter à l'association
Le Petit Pinceau afin de réaliser au printemps
une exposition sur l'évolution de notre village ?**

Informations auprès de Nicole MESURET
au 06 84 12 15 88.

Merci de déposer les photos à la mairie sous enveloppe
mentionnant vos nom, prénom, adresse et téléphone.



SERVICES

MAIRIE Tél. 05 56 09 44 04 mairiedevensac@vensac-medoc.com www.vensac-medoc.com
Ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h ; vendredi de 9h à 13h

AGENCE POSTALE COMMUNALE - Tél. 06 87 52 14 73
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h15. Fermée le mercredi

ÉCOLE MATERNELLE - Tél. 05 56 09 55 18

MÉDECIN - Sarah IUNG TOUZARD - Rendez-vous au 05 56 41 33 16

INFIRMIÈRES - Rendez-vous au 05 56 59 22 78

KINÉSITHÉRAPEUTES - Pierre SAVIN et Lisa RONTEY - Rendez-vous au 06 87 91 13 69

KINÉSIOLOGUE - Julie SMAGUINE - Rendez-vous au 06 75 73 13 48

OSTÉOPATHE - Arthur SCHOTT - Rendez-vous au 06 48 86 74 26

PSYCHOLOGUE CLINICIEN (enfants et adultes) - Charles DELORD - Rendez-vous au 06 13 64 64 71

PÉDICURE-PODOLOGUE - Coraline BELLET-BOSSE - rendez-vous au 05 64 55 00 94

M.A.M. LES P'TITS PIRATES (Maison d'Assistantes Maternelles) - Enfants de 2,5 mois à 6 ans
Sabrina 06 42 71 10 20 Marine 06 71 84 43 92 Angélique 06 83 99 64 67

CABINET VÉTÉRINAIRE « Dune et Océan » - Tél. 05 56 59 00 15 - Urgences 24 heures/24 au 06 19 63 22 24

DÉCHÈTERIE - *Pass'Déchèterie obligatoire* - Tél. 05 56 73 99 98
Ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h20.

SMICOTOM Tél. 05 56 73 27 40 - www.smicotom.fr

Collecte **hors Vensac Océan** : bacs jaunes et verts, mercredi après-midi toutes les semaines
bacs gris, mercredi après-midi les semaines paires

Collecte **Vensac Océan** : bacs jaunes et verts, mercredi matin toutes les semaines
bacs gris, jeudi matin les semaines impaires

SUPÉRETTE VIVAL - Tél. 05 57 75 04 85

Ouverte tous les jours 8h à 12h30 et 15h à 19h - dimanches et jours fériés 8h à 12h30
Point Mondial Relay - Service café/thé sur place ou à emporter.

TAXI - Angélique VILLANT - Tél. 07 87 13 34 45 - taxivensac01@hotmail.com

VENSAC MOOVE (salle de sport) - Julie VALENTIN - 7 jours / 7 - Tél. 06 80 46 59 01

MARIAGES

Laurie MOYNET et Steven DUC le 16 août 2025
Laura SARDANAPALE et Marc-Antoine BLASIAK le 13 septembre 2025
Jérôme SUBINLOU et Anne-Marie MORIN le 25 octobre 2025.

Le conseil municipal présente ses vœux aux mariés.

NAISSANCE

Giulia, fille d'Amélie BARDOU et Thomas CABUZEL, le 3 juillet 2025 à Lesparre.

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à Giulia et félicite leurs parents.



ÉTAT CIVIL

Jeanne dite Huguette LARRAQUÉ, née MÈGES, le 25 juin 2025 à Vensac, à l'âge de 90 ans
Jacques BOUCHET le 26 juin 2025 à Vensac, à l'âge de 77 ans
Daniel VIALARD le 8 août 2025 à Vensac, à l'âge de 70 ans
Blanche PENNETEAU, née LIÈGE, le 17 août 2025 à Soulac, à l'âge de 89 ans
Damien AIZPURU le 8 octobre 2025 à Pessac, à l'âge de 46 ans
Anne GUÉRINET, née DARRIGRAND, le 16 novembre 2025 à Lesparre, à l'âge de 93 ans
Jean-Pierre SERVANT le 26 novembre 2025 à Pessac, à l'âge de 82 ans.

Le conseil municipal présente ses condoléances aux familles des défunt.

ÉVÉNEMENTS DE JANVIER À JUIN 2026

(calendrier prévisionnel)

04 janvier

Vœux du Maire

- 11 janvier Assemblée générale du Comité des fêtes
16 janvier Assemblée générale de L'Oyat de Vensac
18 janvier Stage organisé par Vensac Détente
25 janvier Concert Pop Rock organisé par le Comité des fêtes
01 février Assemblée générale de Vensac Loisirs Culture (VLC)
08 février Déjeuner (choucroute) dansant avec Nelly Music, organisé par le Comité des fêtes
15 février Stage de danse le matin, organisé par Vensac Détente
Concours de belote l'après-midi, organisé par le Comité des fêtes

21 février Dîner Auberge espagnole organisé par L'Oyat de Vensac

27 février Soirée karaoké organisée par le Comité des fêtes

01 mars Déjeuner des Anciens organisé par la Mairie

06 mars Loto organisé par le Comité des fêtes

08 mars Stage de danse organisé par Vensac Détente

15 mars 1er tour des élections municipales

15 mars Concert irlandais l'après-midi, organisé par le Comité des fêtes

22 mars Second tour des élections municipales

27, 28 et 29 mars Spectacle de Vensac Loisirs Culture (VLC)

3, 4 et 5 avril Spectacle de Vensac Loisirs Culture (VLC)

05 avril Sortie au col d'Ibardin organisée par le Comité des fêtes

12 avril Concert de jazz organisé par le Comité des fêtes

18 et 19 avril Marché de Printemps organisé par Le Petit Pinceau

25 avril Journée découverte de différentes activités sportives, organisée par L'Oyat de Vensac

26 avril Thé dansant avec Jean-Louis Vincent Duo, organisé par le Comité des fêtes

28 avril Atelier senior Nutri Activ le matin organisé par la mairie

01 mai Fête du Village - Loto organisé par le Comité des fêtes

02 mai Fête du Village - Jeux pour les enfants l'après-midi puis dîner dansant organisés par le Comité des fêtes

03 mai Défilé costumé en vélo organisé par le Comité des fêtes le matin puis apéritif offert par la mairie

05 mai Atelier senior Nutri Activ le matin organisé par la mairie

12 mai Atelier senior Nutri Activ le matin organisé par la mairie

16 mai Concert Les Papi's Jazz organisé par le Comité des fêtes

19 mai Atelier senior Nutri Activ le matin organisé par la mairie

22 mai Soirée karaoké organisée par le Comité des fêtes

26 mai Atelier senior Nutri Activ le matin organisé par la mairie

02 juin Atelier senior Nutri Activ le matin organisé par la mairie

05 juin Loto organisé par Le Petit Pinceau

07 juin Stage de yoga organisé par Vensac Détente

14 juin Assemblée générale de l'ACCA

19 juin Retransmission demi-finale Top 14 de rugby organisée par le Comité des fêtes

20 ou 21 juin Retransmission demi-finale Top 14 de rugby organisée par le Comité des fêtes

27 juin Retransmission finale du Top 14 de rugby organisée par le Comité des fêtes

28 juin Concert Gospel à l'église de Vensac, organisé par le Comité des fêtes

29 juin Assemblée générale de Vensac Détente

